

Projection **chanvre & chaux**

dans le Parc naturel régional du Vexin français

PROLONGATION
22-23-24 Octobre**Découvrez le chanvre dans tous ses états :**

Après une première formation à destination des artisans et des maîtres d'œuvre en novembre 2018, le Parc naturel régional du Vexin français poursuit son action de promotion du chanvre dans le bâtiment en ouvrant aux publics intéressés un **chantier démonstrateur en situation réelle**.

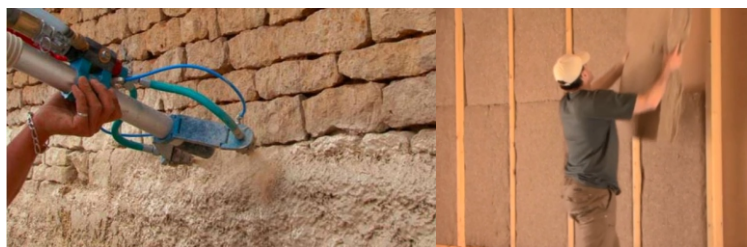
**Le Chanvre,
un biomatériau
à tout faire !**

Projection sur ossature bois

Chantier démonstrateur de projection de chaux-chanvre dans le bâtiment :

- dalle de sol isolante chaux-chanvre,
- isolation chaux-chanvre projetée sur maçonnerie,
- remplissage chaux-chanvre d'ossature bois,
- isolation sous toiture en laine de chanvre.

Dans un bâtiment ancien en cours de rénovation pour y installer une chaufferie bois à granulés et un atelier pédagogique périscolaire, le chanvre sera **mis en œuvre de différentes manières** complémentaires : la chènevotte (cœur de la tige) sera utilisée en mélange avec de la chaux formulée pour obtenir un mortier végétal allégé également appelé « couple chaux-chanvre ».



Ce mélange présente des caractéristiques physiques et chimiques qui le rendent particulièrement intéressant pour le bâtiment, **aussi bien pour la rénovation du bâti ancien que pour la construction neuve**. Le couple chaux-chanvre est en effet à la fois isolant et ouvert à la vapeur d'eau. Sa masse lui confère une **inertie thermique** appréciable et lui permet de **réguler la vapeur d'eau** de façon optimale en fonction des saisons et des températures. Il a en outre la capacité de **réguler les remontées capillaires**, fréquentes dans le bâti ancien, et ainsi de **garantir la pérennité du patrimoine** vexinois.

Pour les **propriétaires** de bâtiments anciens (particuliers, collectivités locales) et pour les **maîtres d'œuvre** de travaux, le couple chaux-chanvre apporte une réponse pertinente aux problèmes de rénovation énergétique dans le bâti ancien. C'est une solution parfaitement compatible avec les **caractéristiques hygro-thermiques** des constructions en pierre, chaux, plâtre et terre du Vexin français.



Pour les **entreprises artisanales** du bâtiment, le mortier de chaux-chanvre permet de répondre aux attentes d'une clientèle exigeante, soucieuse de la pérennité de son patrimoine autant que de son confort et de son bien être, et ce avec une **solution économiquement éprouvée** et bénéficiant de **règles professionnelles officielles**.

Pour l'agriculture et le territoire, le chanvre peut présenter d'importants **atouts économiques et agronomiques**. C'est une culture rustique, sans intrants, qui peut parfaitement répondre aux obligations de réduction d'usage des produits phytosanitaires dans les espaces contraints (aires d'alimentation de captages d'eau) et plus généralement contribuer à l'allongement des rotations dans les itinéraires techniques traditionnels. Ses débouchés sont multiples (paillage, litière, bâtiment, etc.). La visite d'un chantier de restauration d'un patrimoine vexinois permettra d'illustrer concrètement un de ces débouchés potentiels.

**PROLONGATION**
22-23-24 OctobreLieu du chantier : Vallangoujard
Semaine du 7 au 11 octobre 2019Visite gratuite sur inscription par téléphone (01.34.48.65.96)
ou mail (ml.jorelle@pnr-vexin-francais.fr)

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI